



Organisme de formation déclaré sous le numéro 11921337492 en l'application de la loi n°90 579 du 04 juillet 1990 et du décret n°91 1107 du 23 octobre 1991.
Références légales - Siret 43015749500028 - NAF 8559A - Siren 430157495 - SARL créée en avril 2000- TVA n° FR 17430157495- Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11921337492 - auprès du préfet de région d'île de France le 14 mai 2001 – Election de domicile au 1 rue des Champarons 92700 Colombes.

DEFINITIONS

Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client ; Conditions de réalisation de la formation intra-entreprise :

Le client devra fournir :

- Une salle de réunion adaptée et respectant les normes de sécurité, des tables et chaises pour chacun des participants et le formateur
- Un vidéoprojecteur ou une télévision
- L'électricité et des prises accessibles
- Un accès Internet et les codes de connexions WIFI pour le passage d'un examen en ligne ou accès nos supports pédagogiques en ligne.

L'organisme de formation Abricot-Formation fournit comme supports pédagogiques : programme de la formation, supports de cours, modèles et outils de démonstrations pédagogiques et d'exécution de travaux pratiques.

Formation inter-entreprises : formation sur catalogue dont le planning est accessible sur notre site Web ou sur demande en pdf.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Le client s'engage à compléter et accepter la convention-devis proposé par Abricot-Formation en y apposant sa signature et son tampon et toutes mentions imposées dans le cadre légal d'une dispensation de formation.

RGPD – INFORMATIQUE ET LIBERTES

La politique de confidentialité d'Abricot-Formation est disponible en pied de page depuis la page d'accueil de notre site sur le lien nommé [Politique de confidentialité](http://abricot-formation.com/formation_qualite/qualite_formation/abricot_confidentialite.htm) http://abricot-formation.com/formation_qualite/qualite_formation/abricot_confidentialite.htm

MODALITES D'INSCRIPTION ET CONVOCATION DU STAGIAIRE

L'inscription peut être demandée par le client par sms, téléphone, email, courrier. Le centre de formation après évaluation des besoins clients proposera un devis chiffré HT (la TVA 20% reste due en sus) et un programme. Le stagiaire sera convoqué par email.

REGLEMENT DE LA FORMATION : PRIX & FACTURATION

Le règlement est à la charge du client ou d'un organisme collecteur (OPCO) si et seulement si le client l'explicite dans son devis-convention de formation dès sa 1ère demande ou commande. Sauf disposition contraire dûment précisée lors de l'inscription, la formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la convention de formation ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture. Tout paiement dépassant l'échéance contractuelle fait l'objet d'une pénalité de retard augmentée d'une indemnité forfaitaire selon les textes en vigueur et d'indemnités portées de trois fois le taux d'intérêt légal.

En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation avant le 1er jour de formation par un organisme collecteur, l'entreprise cliente est de plein droit débitrice du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle, la différence sera facturée directement au client.

En présence d'une prise en charge de la formation par un organisme collecteur, mais au cas d'absence de paiement de l'OPCO dans les délais prévus par l'article 441- 6 du code du Commerce, la formation sera facturée dans sa totalité à l'entreprise cliente.

DELAI D'INSCRIPTION

L'inscription aux formations est possible jusqu'à la veille de la formation dans la limite des places encore disponibles et sous réserve du respect du délai imposé par le financeur subrogateur du financement (CDC, Pole emploi, OPCO...).

GESTES BARRIERES

Face au coronavirus de type COVID-19, ou autre variant, chaque stagiaire doit respecter les gestes barrières et règles de protection définies sur le site du gouvernement français <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où le client passerait une commande à Abricot-Formation sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), Abricot-Formation pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation par le client doit être exprimée par écrit. Un report ou une annulation imposée par le client entre 30 jours et 10 jours ouvrés au moins avant la session, ouvre droit à la facturation par Abricot-Formation de 30% de la formation. Un report ou une annulation imposée par le client à moins de 10 jours ouvrés au moins avant la session, ouvre droit à la facturation par Abricot-Formation de 70% de la formation.